



Avantages- Société membre 2019

En tant que société membre du Cercle Suédois, vous bénéficiez des avantages suivants:

- **Utilisation de nos salons et installations** pendant les heures d'ouverture du Cercle de 10.00 à 18h00, afin d'y organiser vos séminaires et conférences (possibilité de venir avant 10h00 si vous le souhaitez).
 - une journée complète par an dans le salon Rouge
 - ou**
 - une journée complète par an dans le Grand Salon
 - et**
 - une journée complète par an dans le salon Nobel.

Au-delà de ces utilisations; vous bénéficiez des tarifs membres sur les locations de salles.

Fournitures à votre disposition gratuitement : vidéoprojecteur, écran, WiFi et paperboard.

- **2 cartes membres** pour les représentants de la société sont incluses.
- **Cartes membres supplémentaires** à 100 € par personne.
- **Une plaquette dorée** au nom de votre société apposée dans l'entrée.
- Votre société sera **inscrite sur une liste** avec toutes nos sociétés membres sur notre site ainsi que dans l'annuaire du Cercle Suédois.
- Vous bénéficiez d'accords privilégiés négociés par le Cercle auprès d'autres clubs et cercles en France et à l'étranger (voir liste complète sur le site du Cercle)

Cotisation pour l'année 2018 (calculée sur une année civile): **2 300 € hors taxes**

Le Cercle Suédois vous offre un lieu de prestige au cœur de Paris pour vos conférences et vos réunions tant privées que professionnelles.